

CLUB JEUNES

CONVENTION ANNUELLE DE PARTENARIAT ENTRE UNE ASSOCIATION SPORTIVE UNSS ET UNE STRUCTURE FFVOLLEY

Saison :

L'Ass. Sportive UNSS :
Représentée par :
Président de l'Association (cachet et signature) :

La Structure FFvolley :
Représentée par :
Président (cachet et signature) :

Les partenaires ci-dessus désignés décident de collaborer sur la base des principes énoncés dans la Convention Nationale établie entre la Fédération Française de Volley (FFvolley) et l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

« Correspondant Club Jeunes » (enseignant en charge de l'AS) :

Nom et prénom :
Adresse :
E-mail : N° portable :

Ce correspondant sera responsable de la coordination entre les deux structures et pourra apporter son aide sous toutes les formes susceptibles de concourir au développement de ce partenariat, du volley-ball et du beach volley.

« Echanges de services » entre les deux structures :

Les partenaires décident pour l'année scolaire ____ / ____ (énoncer ici les éléments de cette collaboration, par exemple : aide matérielle, conditions d'utilisation des installations, aide aux déplacements, encadrement, etc ...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

*

Le « Club Jeunes » s'engagera sous son propre nom dans les Championnats FFvolley cette saison :

Oui - Non - En attente de décision